

SUITES COVID-19

Quelques rendez-vous professionnels maintenus ou reprogrammés

Reporté pour cause de la COVID-19, le **88^{ème} Congrès National des Entrepreneurs des Territoires** aura lieu en 2021, les 18, 19, 20 mars, au Parc des Expositions de Cholet, un congrès qui mêlera conférences, débats et exposition de machinisme agricole.

ForestInnov, le Salon professionnel sur les innovations et les services pour la filière forestière, revient en 2020. Il se tiendra à Micropolis/Parc des expositions de Besançon les jeudi 19 et vendredi 20 novembre 2020.



Le Carrefour international du Bois (CIB), initialement prévu en mai 2020 au Parc des Expositions de Nantes, est reporté aux mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 février 2021. Cette date permettra ensuite de repositionner le salon en mai 2022 dans son cycle habituel et laisse le temps à toutes les entreprises de préparer sereinement la reprise de leurs activités.

Forexpo, le Salon sud-européen de la sylviculture et de l'exploitation forestière, est reprogrammé du mercredi 16 au vendredi 18 juin 2021.

Groupama Forêts Assurances sera présent pour cette édition organisée sur le site de l'Aérodrome de Mimizan.

Photo : crédit GIE Forexpo

COVID-19 : un plan Marshall pour la filière bois ?

Dans un contexte de crise économique liée à la Covid 19, 140 députés, sénateurs et eurodéputés ont, le 6 juin, demandé au gouvernement un plan de relance pour l'industrie du bois, ainsi justifié : *"Nos forêts souffrent : morcellement, sécheresse, scolytes, incendies, surpopulation de gibier"... "L'ensemble de la filière et ses acteurs sont impactés, de l'amont à l'aval", c'est-à-dire des exploitants de forêts aux industriels comme les constructeurs, en passant par les scieries.*"⁽¹⁾

...suite la suite ▼



Convaincus de la nécessité d'un "plan Marshall", cette supplique pour un soutien public à l'industrie du bois, prend exemple sur l'Allemagne qui a engagé plusieurs 800 millions d'euros pour sa reforestation.

⁽¹⁾ *Journal du Dimanche / 7 juin 2020*

« Récolter plus dans la forêt à côté de chez moi, c'est le moyen d'investir dans la transition écologique »

Extrait de la tribune de Meriem Fournier⁽¹⁾ récent "grand témoin" ayant collaboré à la newsletter de Groupama Forêts Assurances, et Bruno Clair⁽²⁾, article publiée le 25 juillet 2020 par lemonde.fr.



[Une étude du Centre commun de recherche (CCR) publiée le 1^{er} juillet par Nature met en avant que les Etats membres de l'Union européenne (UE) se seraient mis à exploiter les forêts avec une ardeur redoublée depuis 2016. D'autres scientifiques mettent en doute ses conclusions mais, même si c'était vrai, serait-ce forcément un souci pour notre environnement ? [...]

Le prélèvement d'arbres pour utiliser leur bois permet de stocker du carbone durablement. Si le bois n'est pas récolté et reste en forêt, en fin de vie l'arbre meurt et se décompose en relâchant dans l'air son carbone. Ainsi, une forêt à maturité ne piège que peu de carbone.

Au contraire, l'usage du bois libère de l'espace pour de jeunes arbres qui stimulent le stockage en forêt tout en conservant le carbone sous forme solide dans le bois, pendant quelques mois pour une cagette ou quelques dizaines d'années dans le bâtiment.

Utiliser du bois ne contribue pas au réchauffement climatique. A l'inverse du ciment qui est produit en libérant la carbone stocké...]

visuel crédit DR

⁽¹⁾Ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, chercheuse dans le laboratoire Silva /Inrae, AgroParisTech, université de Lorraine

⁽²⁾Directeur de recherche CNRS au Laboratoire de mécanique et génie civil (LMGC, CNRS/ université de Montpellier)

